



# COMMUNIQUÉ

## AUGUST DEBOUZY ACCOMPAGNE LES ACTIONNAIRES FAMILIAUX DU GROUPE ESCALOTEL DANS LE CADRE DE SA CESSION À ALBORAN ET TROCADERO CAPITAL PARTNERS AVEC LE SOUTIEN DE BPI FRANCE

| 09/07/18 | Laurent Cotret



August Debouzy a conseillé les actionnaires familiaux du groupe Escalotel dans le cadre de la vente de la quasi-totalité de ses titres à un consortium composé de Alboran, Trocadero Capital Partners et BPI France. L'opération impliquait la réalisation d'une réorganisation préalable et portait sur un périmètre de cession intégrant l'ensemble des activités hôtelières du groupe Escalotel figurant parmi l'un des principaux franchisés d'AccorHotel en France, et qui détient les fonds de commerce et les murs de 12 hôtels représentant un parc d'environ 850 chambres, implantés à Paris, Amiens, Saint-Quentin et Avignon.

Les actionnaires familiaux du groupe et leur holding familiale étaient conseillés sur les aspects juridiques par August Debouzy avec Laurent Cotret, associé, Emmanuel Vrillon-Darcy, avocat, pour les aspects transactionnels et corporate et Pauline Radovitch, avocat pour les aspects de structuration fiscale de la réorganisation préalable.

